

Chauffage : Recyclage Technicien chaudière PEB pour la région de Bruxelles (GI / GII / L)

RÉF | 8515

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Mettre à jour de l'agrément Technicien chaudière PEB obtenu avant le 01/01/2019.

Programme

- Réglementation : (8h00)

- Règlement socle de base
- Agrément technicien chaudière
- Aspect théoriques du contrôle périodique
- Procédure dérogation
- Recommandation

- Technique : (8h00)

- Compléter une attestation de contrôle périodique
- Réalisation des mesures de CO ambiant selon le protocole de mesure
- Examen

Certification(s) visée(s)

Attestation de mise à jour de l'agrément Technicien chaudière PEB

Type de formation [Institutionnel](#)

ORGANISATION

Durée

16 heures

Début

Ponctuel, plusieurs session par an.

Coût

250 € - Coût réduit : 0 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

- Techniciens GI-GL et techniciens chaudière PEB
- Être en possession d'un certificat de type GI / GII / L

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur [le site de l'organisme](#)

Pour s'informer uniquement

Vous avez plusieurs possibilités, soit :

- Contactez le pôle FC au 02 370 85 12
- Envoyez un e-mail à fc@efp.be
- Consultez le site [web](#)

Organisme

efp - Formation continue

Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
<http://www.efp-bxl.be>